



PUBLIC

▪ Toutes personnes exerçant des fonctions d'animation socioéducative et/ou culturelle : formation continue, contrat de professionnalisation, CPF Transition.

▪ Inscrits à titre individuel.

SÉLECTION

▪ L'accès à la formation est soumis à deux épreuves : un **ÉCRIT** et un **ENTRETIEN** de motivation le 13 septembre 2021

INSCRIPTION

▪ Auprès de SGI :
Tél. : 05 63 59 83 01 – contact@sgi-tarn.com

▪ Dossier d'inscription téléchargeable sur
www.sgi-tarn.com ou www.lecgs.org

RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE
Lundi 31 mai de 10h à 12h
et vendredi 2 juillet de 10h à 12h
au siège de LE&C Formation à Toulouse



CONTACTS



Centre de Formation aux Métiers de l'Animation et du Sport

82 rue Maroulet - 81100 CASTRES
Tél.: 05 63 59 83 01 - contact@sgi-tarn.com
www.sgi-tarn.com

OU

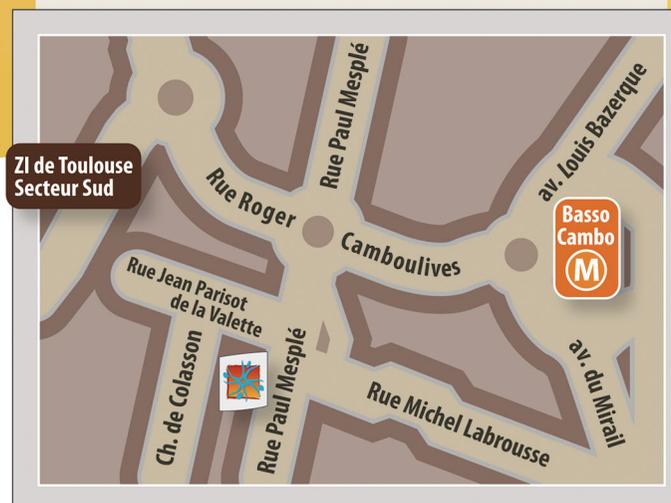


Loisirs Education & Citoyenneté Formation



7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - contact@lecgs.org
www.lecgs.org

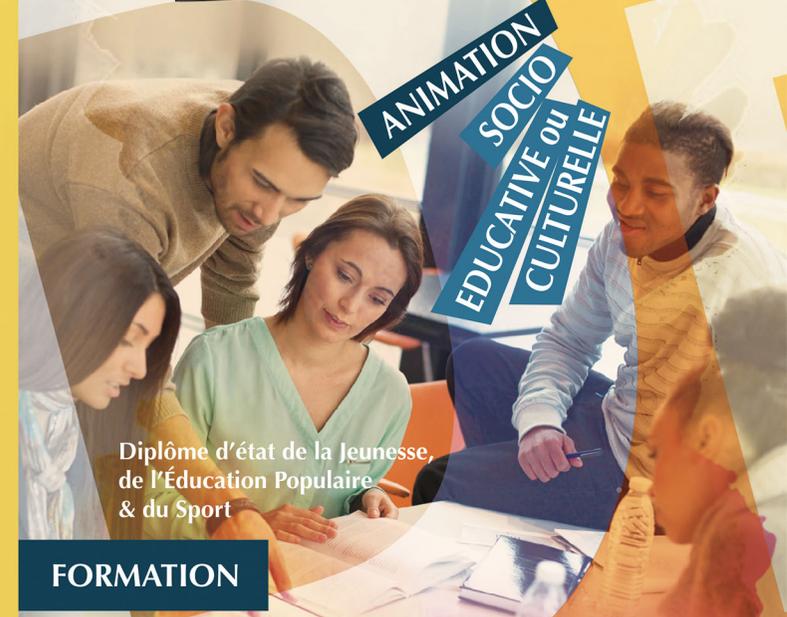
Plan d'accès au lieu de formation



Loisirs Education & Citoyenneté
Formation



**ANIMATION
SOCIO-
ÉDUCATIVE ou
CULTURELLE**



Diplôme d'état de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire
& du Sport

FORMATION

DE JEPS

Mention
**DÉVELOPPEMENT DE PROJETS,
TERRITOIRES ET RÉSEAUX**
Habilitation du Ministère de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale

du 4 octobre 2021 au 10 février 2023
7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE

Le DEJEPS « Développement de projets, territoires et réseaux », est le fruit d'un diagnostic partagé, réalisé par les équipes de Loisirs Education & Citoyenneté Formation et de SGI Animation et Sport.

LA FORMATION

- L'animateur DEJEPS « Animation socio-éducative ou Culturelle » agit de manière autonome dans le cadre d'une délégation de responsabilité intégrant une dimension d'expertise portant sur la coordination et le management d'équipes. Il conduit des projets d'actions, des démarches pédagogiques et des projets de territoire.
- La formation s'appuie sur l'alternance et s'articule autour de **4 Unités Capitalisables** (UC) dont une mention « Développement de projets, territoires et réseaux ».

OBJECTIFS

Le titulaire du DEJEPS Animation socio-éducative ou culturelle, mention "développement de projets, territoires & réseaux" doit être capable de :

- concevoir et piloter la mise en oeuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire,
- coordonner le travail d'équipe,
- organiser le travail partenarial,
- mettre en oeuvre des démarches participatives et accompagner l'implication des bénévoles,
- coordonner des actions de formation.

CALENDRIER

Inscriptions : à partir du 31 mars 2021
Date limite dépôt dossier : 6 septembre 2021
Épreuves de sélection : 13 septembre 2021
Positionnement : 4 et 5 octobre 2021
Dates de la formation :
du 4 octobre 2021 au 10 février 2023

CONTENUS

Le DEJEPS est obtenu par la capitalisation de 3 modules

Module 1 : Conception d'un projet d'action et coordination de sa mise en œuvre (UC1 – UC2 - 315h) : Connaissance de l'environnement et analyse du contexte - méthodologie et outils du diagnostic - ingénierie et méthodologie de projet - conduite de projet - management d'équipe - stratégie de communication - gestion, administration & ressources humaines.

Module 2 : Conduite de démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative (UC3 – 175h) : Pédagogie - démarches pédagogiques et pratiques et techniques d'interventions socio-éducatives - actions de formations auprès d'une équipe.

Module 3 : Animer en sécurité le développement de projets dans les territoires (UC4 – 133h) : Étude de territoire et projet d'action - les enjeux du développement de projets - ressources juridiques et prévention - la sécurité dans le champ d'activités.

Module transversal (77h) : Suivi de la formation et préparation des certifications.

PROFILS ET EMPLOIS PRÉPARÉS

Pôle direction-coordination de structure et d'équipement

- directeur association socio-éducative, culturelle,...
- directeur Maison de Quartier, MJC, FJT, ludothèque...
- adjoint de direction et/ou d'équipement
- animateurs coordonnateurs d'équipement.

Pôle coordination de secteur ou de projet

- responsable secteur enfance jeunesse
- responsable secteur animation (tous publics)
- directeur accueils de loisirs
- animateur socio éducatifs
- coordonnateur d'activités et de projet
- animateur réseau

Pôle coordination, politiques éducatives et/ou culturelles, territoires, partenariat

- coordonnateur : jeunesse éducation / animation

CONDITIONS D'INSCRIPTION

1

Répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation

- Soit être titulaire d'un **diplôme de niveau IV du champ de l'animation**, enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (BPJEPS, BEATEP, BEES 1er degré, ...).
- Soit être titulaire d'un **diplôme de niveau III** enregistré au **Répertoire National des Certifications Professionnelles** (BTS, DUT).
- Soit attester d'un **niveau de formation** correspondant à un **niveau IV** **ET** se prévaloir d'une **expérience d'animation de 6 mois**.
- Soit justifier de **24 mois d'activités professionnelles** ou bénévoles correspondant à 1 600 heures minimum.

2

Être titulaire à l'entrée en formation du PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

DURÉE DE LA FORMATION

- **2 247 heures en alternance** (Centre de Formation / Entreprise)
> 700 heures en Centre de Formation
> 1 547 heures en Entreprise

LIEU DE LA FORMATION

- **LE&C Formation**
7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE

TARIF DE LA FORMATION

7 840 €